

PROVERBE ET EXPRESSION FIGÉE

Laura CÎȚU
lauracitu@yahoo.fr
Université de Pitești

Résumé

Les deux types d'énoncés sentencieux abordés dans cette étude ne feront pas l'objet d'une analyse formelle de type structural, se proposant de décrire une éventuelle architecture et des propriétés syntaxiques spécifiques. Il ne s'agira non plus d'une approche stylistique, rhétorique ou pragmatique. En revanche, c'est une vision de sémantique référentielle qui sera projetée sur ce type de séquences, laquelle essaiera de surprendre un trait fondamental et constant des proverbes, qui permet de le distinguer des expressions figées, et dont l'identification est apte aussi de prédire quelles phrases de la langue pourraient accéder au statut des proverbes.

Mots- clés : sens stable, catégorie de l'humain, contexte génétique, situation homogène/hétérogène, montée hypo-hyperonymique.

L'intérêt d'une approche se proposant de distinguer entre 'proverbe' et 'expression figée' est de double nature, méthodologique et scientifique. Cette regrettable confusion se retrouve trop souvent dans les dictionnaires et les recueils d'énoncés sentencieux, mais aussi dans les grammaires où cet amalgame apparaît au niveau des *exemples*. Il est question par conséquent d'un aspect essentiel, le problème des *données*, lesquelles fondent ou, au contraire, faussent, confirment ou infirment toute démarche, toute démonstration et tout résultat de la recherche linguistique. D'autre part, la distinction 'proverbe'/'expression figée' contribue à délimiter le champ de recherche de deux disciplines – la *parémiologie*, domaine du proverbe, et la *phraséologie*, domaine des expressions figées.

Le proverbe est une forme de communication à haut niveau d'encodage par rapport à d'autres types de discours, caractérisé par une grande complexité de ces traits spécifiques qui pourraient permettre une définition satisfaisante du genre.

Revendiqué longtemps par le langage *littéraire* et *poétique*, le proverbe a été considéré comme un message se distinguant par une grande économie d'expression, pourvu en échange d'une forte densité de facteurs stylistiques. Or, il a été constaté d'une part que, par sa fréquence d'utilisation dans le *discours quotidien*, le proverbe ne se réclame pas du seul discours littéraire. D'autre part, cette unité de communication composée de facteurs stylistiques peut fonctionner lui-même au niveau

du macro-discours comme une unité stylistique cohésive, comme un procédé particulier ou une stratégie argumentative.

Une des prémisses fondamentales qui guident cette approche postule que les proverbes constituent une classe de signes¹ et une catégorie sémantique, douée d'un sens qui lui est propre. En plus, c'est une classe ouverte, et la description du sens associé à cette catégorie permet d'une part de dissocier les proverbes proprement dits d'autres phrases sentencieuses figurant dans divers dictionnaires sous le nom de proverbes, et de prédire d'autre part quelles phrases attestées ou thésaurisées par la langue peuvent accéder au statut de proverbes. Chaque proverbe a un sens stable et définissable et tout locuteur compétent de la langue possède aussi une compétence du proverbe. Les parémiographes savent d'abord *intuitivement* identifier un proverbe².

Soit les exemples :

1. *Les chats sont curieux.*
2. *L'émigrant n'a plus de racines.* (Saint-Exupéry)
3. *Il faut allaiter longtemps un enfant avant qu'il exige.* (Saint-Exupéry)
4. *Il faut longtemps cultiver un ami avant qu'il réclame son dû d'amitié* (Saint-Exupéry)
5. *Si j'accueille un ami à ma table, je le prie de s'asseoir, s'il boîte, et ne lui demande pas de danser.* (Saint-Exupéry)

Si on devait examiner les chances que chacune des phrases ci-dessus a de devenir proverbe, on constate qu'en bas de l'échelle se situe l'exemple 1, qui est le plus mauvais candidat. L'exemple 2 a plus de chances, mais on le situerait plutôt dans la classe des dictons. Les exemples 3 et 4 sont synonymes, et de meilleurs candidats. Ils se distinguent par le degré de métaphoricité – 3 étant plus métaphorique, donc plus générique, apte à être appliqué à plus de situations que 4. Leur concurrence au statut de proverbe se résoudrait ainsi en faveur de 3 qui, en outre, répond à la condition de concision mieux que 4. Enfin, l'exemple 5 a l'air d'être le meilleur candidat au statut de proverbe. Ce qui gêne, c'est peut-être le peu d'économie d'expression et les marques de la subjectivité. Or, il suffirait d'une reformulation contractée, qui

¹ Même si c'est un signe à caractère particulier, car son signifiant est toujours une phrase. C'est donc un signe-phrase (v. G. Kleiber: 2006).

² Milner, G.B., « De l'armature des locutions proverbiales. Essai de taxonomie sémantique », *L'Homme*, IX, 3, 49-70, p. 50

donnerait *On ne demande pas à un ami boiteux de danser*¹ pour que l'on puisse situer l'exemple 5 en haut de l'échelle.

La dynamique et la perméabilité de la classe des proverbes sont prouvées. Des énoncés à caractère sentencieux sont constamment intégrés par les langues dans l'usage généralisé à titre de proverbes, telles ces séquences présentes dans le roman de M. Bulgakov *Le Maître et Margareta* (paru en 1966) : *Les manuscrits ne brûlent pas* et *La lâcheté est le plus affreux des vices*, reconnues actuellement comme des proverbes russes (cf. Peter Boxall coord., *1001 livres – trad. roum., Rao, Bucarest, 2008*).

Pour définir ce type d'expression linguistique, il faut d'abord repérer tous ses traits caractéristiques. Les approches menées sur le proverbe ont établi, sur la base de critères *formels* et *sémantiques*, un faisceau de traits spécifiques de ce type de séquence langagière. Tout proverbe se présente d'abord sous la forme d'un agencement de mots à caractère de *phrase* formée au moins des deux constituants obligatoires, GN et GV². On identifie ainsi un premier trait formel, structural, du proverbe.

Cependant, alors qu'une phrase-énoncé a un caractère accidentel, supposé a priori non répétable, ou au moins à valeur singulière, les proverbes constituent des phrases *génériques* stables et répétables³. La phrase-proverbe existe et subsiste en tant que telle, sans être conditionnée par les facteurs du discours – énonciateur, destinataire, circonstances spatio-temporelles – pour être actualisée sous la forme d'un énoncé. A la différence de la phrase commune, qui n'acquiert le statut d'énoncé qu'après avoir été remplies les conditions d'un discours, le proverbe est de par lui-même un énoncé doué de la capacité de fonder, de reconstituer ou d'appeler les éléments qui créent un discours. Le proverbe n'est pas **impliqué** par un contexte et un discours, mais il **implique**, il renferme virtuellement ce contexte, ce discours. Cette *autonomie fonctionnelle* constitue le deuxième trait fondamental du proverbe. On peut parler dans le cas du proverbe d'une détermination inversée dans le rapport phrase-énoncé.

¹ A comparer avec *On ne tire pas sur une ambulance* (Kleiber, 2006).

² Ayant caractère de phrase, le GV du proverbe a toujours un verbe fini.

³ La phrase qui renferme un proverbe ressemble de ce point de vue à une phrase analytique.

Le proverbe est donc une unité syntaxique cohésive et stable, autonome, renfermant un jugement essentiel à portée générale¹, véhicule d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-vivre, mais pouvant servir à des intentions de communication diversifiées. Sa stabilité formelle l'apparente aux lexèmes². Tout comme ces derniers, les proverbes rentrent dans des relations lexicales, telle la synonymie :

1. *Lorsque la faim est à la porte/ L'amour s'en va par la fenêtre* ≡ *Des soupes et des amours/ Les premières sont les meilleures* ≡ *Sans pain, sans vin, amour est rien.*
2. *Amis valent mieux qu'argent* ≡ *Mieux vaut ami en voie/ Que deniers en courroie.*
3. *Un âne appelle l'autre rogneux* ≡ *La pelle se moque du fourgon.*

Ou l'antonymie³ :

4. *Un bienfaiteur est plus qu'un frère* ≠ *Qui oblige fait des ingrats.*
5. *Sans pain, sans vin, amour est rien* ≠ *Les amoureux vivent d'amour et d'eau fraîche.*
6. *Amis valent mieux qu'argent* ≠ *Qui n'a point d'argent n'a point d'amis.*

Énoncé et micro-discours autonome, le proverbe fonctionne cependant comme séquence de macro-discours diversifiés, avec des intentions de communication variées, qui peuvent aller de la *captation* à la *subversion*^{4,5}. En termes d'actes de langage, le proverbe est un **directif**, puisqu'il est toujours orienté vers l'interlocuteur.

Ces intentions diversifiées associées à l'emploi du proverbe dans un macro-discours reposent en revanche sur un même noyau de signification. Ce noyau significatif est à reconstituer avec la *genèse* du proverbe. De ce point de vue, on peut supposer que tout proverbe a été

¹ S. Meleuc (1969) affirme que le proverbe « énonce un universel à propos de l'homme » (p. 69).

² Ruxãndoiu, P., 1966, remarque que la stabilité des mots dans un proverbe est similaire à celle des phonèmes dans le mot.

³ Il est vrai que le mode dont s'établissent les relations de synonymie et d'antonymie au niveau des proverbes est plus complexe qu'au niveau des lexèmes. Les axes logiques se constituent par le jeu des *présupposés*, des *prérequis* et des *implications* manifestes dans les énoncés parémiologiques. Cela suppose d'abord qu'on définisse le sens préconstruit ou codé associé à chaque proverbe.

⁴ Grésillon, A. et Maingueneau, D., « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages*, 73, 1984, 112-125

⁵ Sur les enjeux énonciatives de l'emploi des proverbes, les deux auteurs notent : « Être proverbe (...) c'est bien l'idéal du *slogan* » p. 117

formulé à un moment donné pour la première fois, dans le cadre d'un acte de communication, avec un sens particulier. Réitéré et adapté ultérieurement à des contextes différents, le proverbe ne cesse pas de se rapporter à cette situation initiale. On peut ainsi déceler une propriété fondamentale du proverbe, la *récurtivité*, similaire à celle que possèdent les règles de la grammaire dans l'acception générativiste.

L'existence d'un *contexte génétique* est par conséquent un autre trait spécifique du proverbe. La conscience de la collectivité garde plus ou moins l'image de ce contexte initial, mais celui-ci exige à chaque fois une explicitation, un décodage mental, faute de quoi le message intégrant une occurrence du proverbe n'acquiert pas sa signification complète. Le contexte génétique conditionne ainsi la *bonne formation* textuelle ou énonciative d'un discours contenant un proverbe. Selon Grésillon et Maingueneau (1984), le proverbe représente du discours rapporté et un cas particulier de polyphonie discursive : « Il reprend non les propos d'un autre spécifié, mais celui de tous les autres, fondus dans ce « on » caractéristique de la forme proverbiale »¹. Dans la forme d'un proverbe, l'énonciateur originaire est donc récupéré par le pronom « on ». Ce contexte initial constitue la « couche » métaphorique du proverbe. Le contexte génétique réactualise dans le proverbe une expérience ou un jugement initial que la conscience collective reconnaît comme indéniable. C'est ainsi que les proverbes sont pris comme des *dénominations*². La métaphorisation dans le cas du proverbe consiste à substituer à une situation particulière la situation d'origine ayant engendré le proverbe. Un proverbe doit par conséquent renvoyer à dénommer des situations qui ne sont pas directement accessibles ou perceptibles, qui gardent un certain degré de généralité et d'abstraction, un caractère *hétérogène*. Le propre du proverbe consiste ainsi à exiger un certain parcours cognitif, une « montée hypo-hyperonymique »³

A partir de ces caractéristiques, la distinction proverbe/expression figée opère avec un supplément de rigueur. On peut ainsi constater que, même si la structure phrastique achevée et stable est une condition nécessaire au proverbe, elle n'en est pas aussi suffisante, car un énoncé sentencieux de ce type peut en effet constituer une expression

¹ Grésillon, A. et Maingueneau, D., « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages*, 73, 1984, 112-125, p 122.

² Kleiber, G., « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 84, 1976

³ Kleiber, G., *Petite sémantique des proverbes avec une vue spéciale sur les proverbes métaphoriques*, Conférence donnée à l'Université de Bucarest, mai 2006

figée. Il en est ainsi de *Honni soit qui mal y pense*, puisque cette séquence s'applique à une situation particulière, *homogène*, et n'implique pas une montée hypo-hyperonymique.¹

Métaphoricité et *montée hypo-hyperonymique* sont deux notions clé, corrélatives et définitoires pour le traitement sémantique du proverbe. Les deux sont reliées à un des traits sémantiques fondamentaux du proverbe, le trait + humain, considéré comme faisant partie du noyau sémique de tout proverbe². Tout proverbe n'est proverbe que s'il est appliqué à des situations impliquant des humains, car il est toujours en rapport avec des jugements, des savoir-vivre, de l'expérience humaine. Une phrase générique du type *Un lion est un fauve*, portant sur une entité non humaine donc, ne peut accéder au statut du proverbe que si elle sort de la catégorie du non humain pour s'étendre à la catégorie humaine. Il en est de même pour *Il n'y a pas pire eau que l'eau qui dort*, affirmation que l'on peut appliquer concrètement, de façon dénotative, à propos d'un certain cours d'eau. Mais dans ce cas, on ne parle plus de 'proverbe', mais d'un énoncé commun.

A propos de ce dernier exemple, la montée hypo-hyperonymique devient plus évidente, en tant que processus cognitif, par la mise en rapport avec son correspondant roumain *Mâța blândă zgârie rău* (en traduction littérale *Le chat docile griffe fort*). Le passage à la catégorie de l'homme suppose dans la variante française, [eau – homme], la récupération d'un sème supplémentaire, + animé, alors que dans la variante roumaine, ce même trait est déjà partagé par [chat] et [homme]. Tant que les énoncés en question ne s'appliquent qu'à des situations particulières, où il ne s'agit que d'une eau, respectivement que d'un chat, se refusant ainsi à ce passage hypo-hyperonymique, ils ne fonctionneront pas comme des proverbes. L'opposition *littéral/ métaphorique* correspond par conséquent à la complexité de cette montée, selon qu'il s'agisse de récupérer un, deux ou plusieurs traits sémiqes avant de pouvoir opérer le lien entre la situation générique décrite par un proverbe littéral tel *L'amour fait passer le temps et le temps fait passer l'amour*, ou au contraire un proverbe fort métaphorisé³ tel que *Ce qui vient avec le béguin/ S'en retourne avec le suaire* d'une part et la classe de l'humain de l'autre part. Les situations auxquelles renvoient ensuite ces proverbes,

¹L'amalgame des proverbes avec d'autres énoncés sentencieux ne vise pas seulement les expressions figées, mais peut aussi concerner les maximes, telle *La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui*, figurant dans un recueil de proverbes (sur le statut de la maxime, v. S. Meleuc : 1969)

² Kleiber, G., « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 2000, 39-58

³ La métaphoricité se conçoit donc en termes de degrés.

aussi bien littéraux que métaphoriques, sont regroupées dans des catégories qui réunissent des situations hétérogènes, relatives à l'homme mais non pas directement accessibles ou perceptibles.¹ C'est là qu'intervient la distinction d'avec les expressions figées. C'est pourquoi des énoncés tels que i. *Honni soit qui mal y pense* ou ii. *Cela ne vaut pas le manche d'une étrille*, iii. *La moutarde lui saute au nez*, malgré leur caractère formel de phrase achevée, ne devraient pas figurer dans un même paradigme avec les proverbes, car ils renvoient directement à la situation concrète où ils sont employés, sans obliger à aucun passage cognitif du type montée hypo-hyponymique.

Ceci étant, la distinction 'proverbe /vs/ expression figée' abordée sous l'angle de la sémantique peut s'avérer comme base extrêmement opérationnelle dans le classement des énoncés sentencieux, et partant dans le traitement plus rigoureux des emplois rhétorico-discursifs de ces séquences.

Bibliographie :

- Grésillon, A. et Maingueneau, D., « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages*, 73, 1984, 112-125
- Kleiber, G., *Petite sémantique des proverbes avec une vue spéciale sur les proverbes métaphoriques*, Conférence donnée à l'Université de Bucarest, mai 2006
- Kleiber, G., « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 2000, 39-58
- Kleiber, G., « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 84, 1976
- Meleuc, « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969, 69-95
- Milner, G.B., « De l'armature des locutions proverbiales. Essai de taxonomie sémantique », *L'Homme*, IX, 3, 49-70
- Pallady-Bobeica, S., *Parémiologie dans l'œuvre de Panait Istrati*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Marc Bloch de Strasbourg sous la direction de Georges Kleiber, 2007
- Ruxăndoiu, P., « Aspectul metaforic al proverbelor », *Studii de poetică și stilistică*, EPL, București, 1966
- Suard, F. et Buridant, C., *Richesse du proverbe*, PUL, Lille, 1984

¹ Même un proverbe littéral à degré zéro de métaphoricité, tel que *Pauvreté n'est pas vice*, se situant déjà dans la catégorie + humain, oblige à la montée de la classe générale à l'individuel, c'est-à-dire à la situation concrète où il est utilisé.